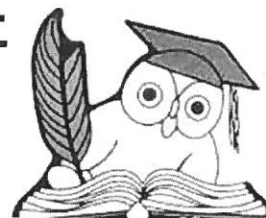




Lycée Dachsbeck

Section secondaire



Le 3 Février 2017

Objet : Théâtre à l'école le jeudi 9 février pour tous les élèves de 1^e.

Chers parents,

Le jeudi 9 février, nous accueillerons en nos murs un spectacle intitulé « **Y a pas de lézard** », spectacle de théâtre musical créé par la compagnie Sequenza.

Léo n'est pas un garçon comme les autres. Il a 13 ans et pique des crises pour un oui pour un non, il est « space », bouge sans arrêt, bégaie. Il est la cible de moqueries de quelques élèves de sa classe. Il sert de bouc émissaire. Il est sur la sellette et au moindre souci, c'est à Léo qu'on pense. Il perd son enveloppe avec l'argent destiné au voyage de classe. Le lendemain, la situation s'envenime, la cagnotte de classe pour le voyage scolaire à Amsterdam disparaît à son tour...

L'idée première des artistes était de réaliser une pièce qui soit un tremplin, une entrée en matière permettant aux élèves du début du secondaire d'imaginer et d'échanger leurs points de vue sur la vie commune à l'école. Le spectacle propose donc aux élèves matière à réflexion sur les règles de conduite à l'école : jongler avec la règle, suivre à la lettre la règle, s'y confronter, la questionner, braver systématiquement la règle... Partant d'observations d'élèves de première et deuxième secondaire en cadre scolaire, il expose sous forme théâtrale le vécu particulier d'un enfant différent confronté au phénomène de bouc émissaire.

Le spectacle se terminera par un appel aux questions auxquelles les comédiens se feront un devoir et un plaisir de répondre.

La représentation se tiendra dans notre **préau** selon l'horaire suivant :

- **10h45 à 12h25 : 1LA – 1LB – 1LF**

Professeurs qui accompagnent :

10h45 – 11h35 : Mmes Collignon, Diakou, Thibaut et Mr Keymeulen

11h35 – 12h25 : Mmes Butera, Diakou et Galagano

- **13h15 à 14h55 : 1LC – 1LD – 1LE – 1M**

Professeurs qui accompagnent :

13h15 – 14h05 : Mmes Leloup, Forges, Thibaut et Mrs Lafata et Vanden Bergh.

14h05 – 14h55 : Mmes Burggraeve, Vanhalme, Forges et Mr Vanden Bergh

La Préfète,

Michelle TASIAUX

